

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Des contrats de professionnalisation sont proposés aux élèves-ingénieurs de dernière année des spécialités Informatique et Génie Industriel. Les étudiants en Formation Initiale changent de statut et deviennent des salariés de l'entreprise qui les accueille. La durée du contrat de professionnalisation est de 12 mois.

C'est un contrat liant trois partenaires : l'étudiant, l'entreprise, et l'organisme de formation.



Aménagement de l'emploi du temps :

1^{er} semestre : 3 jours à l'EIL Côte d'Opale (350h de formation académique) et 2 jours en entreprise par semaine.

2^{ème} semestre : Projet de Fin d'Études de 6 mois en entreprise



Conditions d'accès :

Étudiants de formation initiale admis en dernière année de cycle ingénieur à l'EIL Côte d'Opale.

Tous les employeurs assujettis au financement de la formation professionnelle continue, à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif, peuvent prétendre à des contrats de professionnalisation.



Statut de l'élève en entreprise :

L'élève ingénieur signe un contrat **avec l'entreprise** : il est donc immatriculé à la sécurité sociale, aux régimes sociaux et doit souscrire à la mutuelle de l'employeur. Il touche un salaire fixe (minimum 80% du smic) tous les mois et bénéficie des avantages de l'entreprise (comité d'établissement, participation aux bénéfices, intéressement, ancienneté...), des congés payés et à un ARTT¹ (si accord).

Il travaille avec une logique d'objectifs et de résultats. L'attente est différente de celle d'un stage étudiant. La mission du CDD est compatible avec un objectif de stage de fin d'études d'un ingénieur débutant.

¹ARTT : Aménagement et Réduction du Temps de Travail

ENCADREMENT DE L'ÉLÈVE

Tuteur école
Tuteur entreprise



COÛT ENTREPRISE 15€/h

non assujetti à la TVA, possibilité de prise en charge par un OPCA (organisme collecteur).



DIPLÔME

Le même que celui délivré en Formation Initiale.



Modalités pédagogiques :

350 heures de formation académique

Un projet de 150 heures

Ce projet est validé par l'expérience obtenue en entreprise (projet PIC²), soutenance, rapport, note intermédiaire.

Le Projet de Fin d'Études (PFE) se déroule impérativement dans l'entreprise, de mars à fin août. La soutenance de ce stage a lieu en septembre, comme pour la Formation Initiale.

L'émargement est obligatoire pour la présence à l'EIL Côte d'Opale (cours, projet...).

²PIC : Projet Innovation et Conception



Contact et Renseignements :

formationalternance@eilco-ulco.fr

Tél. : 03 21 38 85 56

www.eilco-ulco.fr